



“ FOCUS

Les collectivités territoriales sous les feux de la rampe !

L'actualité de ces prochains mois s'annonce dense pour les collectivités territoriales avec entre autres : les dernières lectures du projet de loi « [modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles](#) », et la préparation des élections municipales de 2014. Alors que bon nombre de collectivités agissent concrètement dans leur territoire, quelle place sera-t-il laissé au développement durable dans les débats et projets au niveau national ?

Le Comité 21 se réjouit que le [projet de loi sur la décentralisation](#) (chapitre 1^{er} Le rétablissement de la clause de compétence générale - article 2) prévoit que « la région établit un [Agenda 21](#) ». Pour les régions qui n'en sont pas encore dotées, c'est une belle opportunité pour construire un projet territorial basé sur l'objectif d'un développement durable. L'articulation avec les Agenda 21 des départements, communes et communautés d'agglomération, quand ils existent, est nécessaire pour la cohérence et la lisibilité pour les habitants.

Leur rôle d'assembleur a largement été mis en avant lors de la Conférence environnementale 2013. Il a été question de reconnaître ou renforcer leur action en matière d'économie circulaire, d'éducation à

l'environnement et au développement durable, d'emplois en faveur de la transition écologique et de politique de l'eau.

Les collectivités locales ont également un rôle à jouer dans le cadre supra-national comme l'ont développé Michel Delebarre et Ronan Dantec dans leur rapport intitulé « Rôles des collectivités territoriales dans les négociations climatiques » remis le 18 septembre dernier à Pascal Canfin, Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement. Ce rapport trace plusieurs pistes d'actions partant des initiatives conduites sur le terrain et de l'expérience des Plans Climat Energie Territoriaux, une spécificité française. Il encourage l'Etat à associer les collectivités locales dans les phases de préparation de la conférence climat, COP 21, qui se tiendra à Paris en 2015. Il y est notamment question de mobilisation des citoyens favorisée par la proximité.

Cet engagement des collectivités au service des habitants et de leur cadre de vie est une réalité pour les lauréats 2013 des Rubans du développement durable. Comme le souligne Jean-Pierre Bel, Président du Sénat,



elles démontrent depuis plusieurs années que les enjeux économiques se concilient avec progrès social et exigences environnementales. A travers cette Infos 21 vous retrouverez les démarches de ces collectivités qui prouvent que la taille du territoire et le nombre de ses habitants ne sont pas des critères indispensables pour mettre en oeuvre le développement durable. Mais la volonté des élus, l'implication des équipes, la mobilisation des acteurs et l'inscription dans le temps en sont des moteurs indispensables. C'est également le sens du propos de Jacques Pélissard, président de l'Association des Maires de France, lors de la rencontre-débat du Comité 21 du 18 septembre dernier, rappelant que « les maires sont des fantassins du développement durable » parce qu'ils sont nombreux et travaillent ensemble, qu'ils sont en première ligne, et qu'ils connaissent leur territoire !

J'espère que ces initiatives seront source d'inspiration voire d'enchantement.
Bonne rentrée à tous !

Catherine Decaux, directrice générale - decaux@comite21.org

Spécial Rubans du
développement durable

3 questions à ...

Rubans du développement durable :
24 collectivités lauréates en 2013 !



Elles sont 24 collectivités territoriales à avoir reçu officiellement le Ruban du développement durable lors d'une cérémonie, le 2 juillet dernier au Sénat, sous la présidence de Jean-Pierre Bel, et animée par Denis Cheissoux, producteur et animateur de l'émission [CO₂, mon amour](#), sur France Inter. Ce label a été créé en 2003 par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France et le Comité 21. Il distingue chaque année des collectivités qui conduisent des politiques globales, mobilisatrices, efficaces et innovantes en la matière sur la base d'un questionnaire très poussé et d'une évaluation par un jury de spécialistes. Le palmarès 2013 a retenu 12 nouvelles collectivités lauréates et 12 renouvellements. Les collectivités nouvellement labellisées sont : Saint-Yon (91), Saint-Hilaire-de-Riez (85), Pont-du-Château (63), Saint-Fargeau-Ponthierry (77), Pamiers (09), Bruz (56), Firminy (42), Chalon-sur-Saône (71), Niort (79), Le Havre (76), Communauté d'agglomération Seine-Eure (27), Vannes agglomération (56). Les collectivités qui renouvellent pour la première fois leur Ruban sont : Saint-Priest-sous-Aixe (87), Bras-Panon (974), Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95), Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole (42). D'autres collectivités renouvellent leur Ruban pour la seconde fois : Ayen (19), Communauté de communes du Pays des Herbiers (85), Pessac (33), Mérignac (33), Clermont-Ferrand (63), Grenoble (38), Conseil général de l'Hérault (34), Conseil général de la Gironde (33). Les partenaires des Rubans sont la Caisse des dépôts, GDF-SUEZ, Eiffage, et SNCF.

[Dossier de presse](#)

www.rubansdudeveloppementdurable.com/

Les lauréats 2013 des Rubans du développement durable



Conseil général de la Gironde : des outils garantir l'amélioration continue des actions et l'engagement des acteurs

En lien avec la mise en oeuvre de son Agenda 21, le Conseil général de Gironde renforce la transparence sur son engagement, ses efforts et leurs résultats en matière de développement durable. Les outils récemment mis en place le placent sous un triple regard : un regard interne autocritique, un regard expert indépendant et un regard citoyen. La discussion avec les services pour l'évaluation de leurs plans et projets, l'élaboration du guide de questionnement des projets, l'outil d'autodiagnostic, et le plan de concertation, permettent de suivre au quotidien les actions engagées. L'institution départementale a initié sa démarche de responsabilité sociétale avec sa première évaluation AFAQ 26 000 collectivités (avec 642 points sur 1000, le conseil général de la Gironde a atteint le niveau « confirmé »). Enfin, l'information, et même l'évaluation citoyenne ont été renforcées via les nouveaux outils numériques open data et data visualisation sur les actions des Agenda 21 existants sur le territoire girondin (Galerie de l'Agenda 21) et le Profil DD de la Gironde (constitué à partir des indicateurs territoriaux de développement durable) : www.datalocale.fr. Julie Chabaud - j.chabaud@cg33.fr



Jean-Pierre Bel, président du Sénat

Depuis trois ans, le Sénat soutient officiellement les Rubans du développement durable en accueillant dans ses murs la cérémonie de remise, et vous tenez personnellement à ouvrir cette cérémonie. Pourquoi avoir accepté de parrainer ce label dédié aux collectivités qui conduisent les stratégies les plus globales, efficaces, mobilisatrices et innovantes de développement durable ?

Depuis le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, il faut reconnaître que les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle essentiel pour montrer concrètement qu'il est possible de mettre progressivement en place un modèle de société plus durable, en associant étroitement la population à cette démarche. Or, le Sénat exerce une mission constitutionnelle de représentation des collectivités territoriales de la République. Sur un sujet qui intéresse les collectivités et l'ensemble des citoyens, il est essentiel que notre assemblée mette à l'honneur les élus et les collectivités locales qui adoptent une démarche exemplaire en matière de développement durable et réussissent à concilier les exigences économiques, sociales et environnementales.

Les 24 collectivités du palmarès 2013 sont venues chercher leur prix au Sénat le 2 juillet dernier. Que retenir-vous de ce palmarès ?

Je relève d'abord que certaines des collectivités territoriales déjà lauréates sont à nouveau récompensées cette année. C'est un signe encourageant qui nous montre que lorsque la dynamique est enclenchée, les premiers freins levés, une stratégie d'amélioration continue peut être poursuivie. J'observe par ailleurs qu'il se produit une certaine émulation entre collectivités, puisque certaines communes distinguées cette année sont voisines de villes récompensées les années précédentes. Cette diffusion des bonnes pratiques, cet effet de levier et d'impulsion sont remarquables. Enfin, la diversité des collectivités primées mérite d'être soulignée : communes, intercommunalités, départements, régions, zones rurales, urbaines, périurbaines. Ce fut un véritable plaisir, lors de la remise des Rubans, de partager la fierté des élus et de leurs équipes d'avoir pu mener à bien leurs projets.

La crise économique qui perdure mais aussi les élections à venir peuvent compromettre la

LES CONDITIONS DE PERENNITE DE L'AGENDA 21



Saint Hilaire de Riez : évaluer et communiquer dès la première année

Dès la première année de mise en oeuvre, la commune de Saint-Hilaire-de-Riez s'est attelée à mettre en place un dispositif performant d'évaluation qui permettra d'avoir davantage de visibilité sur les actions et de mieux les conduire. Outre soixante indicateurs, qui doivent être finalisés pour un bilan annuel à l'été 2013, d'autres critères qualitatifs viennent enrichir l'évaluation des actions : l'un sur l'opérationnalité (portant sur les conditions de mise en oeuvre de l'action) ; l'autre sur la durabilité (analysant le projet au regard des trois piliers). Le suivi et l'évaluation des projets se fait en relation étroite avec les services municipaux, et systématiquement, les résultats sont présentés et discutés en Equipe projet, en Comité de Suivi Interne et en Conseil de Développement Durable. L'autre priorité a été l'amélioration de la connaissance de l'Agenda 21 par les habitants, via la conception de plusieurs supports : un document grand public publié début 2013, territorialisant les objectifs de l'Agenda 21 et présentant le programme d'actions complet (distribué à l'Office du tourisme), mais aussi une exposition présentée dans toutes les manifestations sur la Ville sur les projets de l'Agenda 21 liés à ses deux axes : cadre de vie et mieux vivre ensemble. Evolutive, elle sera complétée annuellement avec les projets nouveaux. Antoine Piraud - apiraud@sainthilairederiez.fr



Mérignac : des formes innovantes de concertation apportées par le Plan climat

Un an après l'Agenda 21, l'élaboration du Plan climat mérignacais a encore fourni l'occasion de développer des formes innovantes de participation en associant le théâtre et les arts plastiques. Le PCET a été l'occasion de concerter une nouvelle fois les Mérignacais, sous des formes renouvelées. La concertation s'est organisée autour de 4 ateliers sous forme de théâtre-forum (énergie, transports, aménagement/construction, consommation) en présence d'experts et de 40 personnes tirés au sort parmi 120 volontaires. Les participants ont également été invités à participer à la construction d'une oeuvre collective avec l'artiste Jephane de Villiers et au montage d'un film témoignant des ateliers. Enfin, la Ville a mené un important travail avec les seniors (foyers restaurants) afin de mesurer leur niveau de sensibilité au développement durable et leur perception de la Ville. Le développement durable a également été abordé via un travail sur le bien être individuel et collectif qui a été présenté lors de la semaine du développement durable 2013. Ce travail alimentera la définition de l'indicateur de bien-être, en cours de construction. Mathieu Raimbault - Agenda21@merignac.com

Pessac : faire de l'Agenda 21 un outil stratégique de mobilisation

faisabilité et la continuité des engagements de développement durable des collectivités locales. Que préconisez-vous auprès des collectivités ?

Il est vrai qu'en temps de crise et de budget contraint, on a tendance à se consacrer en priorité à l'urgence du quotidien, qui peut représenter une charge assez lourde. Mais le développement durable, c'est aussi un facteur de développement local et d'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. Qu'il s'agisse de l'approvisionnement des cantines en produits biologiques et locaux, des chartes zéro-phyto, du tourisme durable, des réseaux de chaleur biomasse, de la lutte contre la précarité énergétique, des plans de transport..., ce sont les collectivités territoriales qui ont montré la voie et développé des démarches innovantes. Il nous faut donc les encourager à continuer sans relâche et faire en sorte que les nouvelles équipes élues reprennent le flambeau.

Le Comité 21 en action

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

Le Conseil d'administration du 17 septembre a agréé 14 nouveaux membres :

Entreprises : [Agence Lucie](#) ; [Le Kwalé](#) .

Collectivités territoriales : les villes de [L'Hay-les-Roses](#) et de [Montreuil](#) .

Associations et fondations : AGIR - Association Gérontologique Inter-Régionale (81) ; [Ares association \(75\)](#) ; [Face Loire-Atlantique](#) ; [La Compagnie des territoires \(44\)](#) ; [La Ruche Innovation \(75\)](#) ; [Pôle des musiques actuelles en Pays de la Loire \(44\)](#) ; [Réseau Alliances - World Forum Lille \(59\)](#) ; [Un parrain. 1 emploi \(44\)](#) ; [UREI Pays de la Loire \(44\)](#)

Etablissements d'enseignement, de formation et de recherche : [Conférence des présidents d'universités-CPU](#)

Conférence environnementale : la transition écologique ne peut s'affranchir d'une vision globale !



A l'occasion de la Conférence environnementale 2013, le Comité français pour le développement durable (Comité 21) soutient l'exigence d'une transition globale de notre pays, dans une perspective de relance économique, de justice sociale

et d'exigences environnementales. Il invite l'Etat français à s'appuyer sur ces trois objectifs simultanément, comme un impératif de sortie de crises.

[Télécharger le communiqué](#) - Antoine Charlot - charlot@comite21.org

Conférence environnementale : focus sur l'EEDD



Adopté fin novembre 2012, le deuxième plan d'actions Agenda21/Plan climat comporte trois périmètres explicites de mobilisation et d'actions : les actions relevant de l'exemplarité municipale en matière d'intégration du développement durable dans ses pratiques et politiques, les actions de l'Agenda 21 citoyen destinées aux habitants pour susciter l'envie d'agir pour le développement durable, et le Contrat d'objectif partenarial « Pessac territoire durable 2020 ». En interne, le plan de formation développement durable (2012-2015) comprend trois modules obligatoires pour les 1000 agents de la commune, des formations développement durable par métiers, ou encore un kit de survie des porteurs d'actions Agenda 21. En externe, la Ville a élaboré un programme d'Education au Développement Durable avec les associations, afin de mobiliser tous les acteurs socio-éducatifs locaux (écoles, associations, acteurs culturels.) Avec les associations Ecosite du Bourgailh, elle a par exemple mené 72 animations et 30 activités en 2012. Enfin, elle mobilise les entreprises et les organismes publics (le campus universitaire bordelais par exemple) via le Club des gros consommateurs, groupe d'échanges entre ces structures pour les aider à réduire leurs émissions de GES. Karine Lancement - karine.lancement@mairie-pessac.fr



Pont-du-Château : assurer une volonté politique durable

Engagé en 2006 et labellisé par l'Etat en 2007, le premier Agenda 21 de Pont-du-Château a permis aux élus de s'approprier le développement durable dans leurs délégations et de monter en compétence à travers les informations sur le nouveau cadre réglementaire Grenelle, les nouvelles dispositions du SCOT, les discussions avec les partenaires de l'agglomération et les échanges dans Plateforme 21. A présent, les élus de Pont-du-Château sont en mesure de témoigner de leur expérience (auprès du CNFPT, de la CCI de Vichy, de l'école des ingénieurs et techniciens agricoles, du Club des élus Développement durable de Clermont Communauté, ...) et d'inciter d'autres communes du territoire à s'engager. En 2012, l'équipe municipale a adopté à l'unanimité l'Agenda 21 version 2 et pris onze délibérations concernant la réalisation du plan d'actions. 135 741€ ont été affectés à 18 actions en 2012. Par ailleurs, les élus se montrent encore plus volontaristes envers les acteurs du territoire : éditions de règles dans les Chartes de la biodiversité, éco-critères dans les cahiers des charges pour l'éclairage public et pour les promoteurs, communication auprès du Conseil municipal et de la population renforcée via les rapports annuels de développement durable. Julia Naud - jnaud@pontduchateau.fr



Saint-Priest-sous-Aix : passer la main à un collectif d'habitants

L'adoption de l'Agenda 21 en 2011 a marqué une étape entre un travail accompli par les élus depuis 2001 sur des actions de développement durable, et la mise en oeuvre d'un Agenda 21 doté d'axes stratégiques précis. La première action de l'Agenda 21 a été la mise en place de l'Association 3D, composée d'une vingtaine de citoyens et d'élus, chargée de mettre en oeuvre un tiers des actions du programme. Parmi les actions de mobilisation, l'association 3D organise des réunions publiques et des cafés



Lors des [Assises nationales pour l'éducation à l'environnement et au développement durable](#), du 5 au 7 mars 2013 et organisées par le Collectif français pour l'éducation vers l'environnement et le développement durable-CFEEDD et le GRAINE Rhône-Alpes, l'ancien ministre de l'Ecologie, Delphine Batho, avait annoncé lors de son discours d'ouverture « L'éducation à l'environnement doit être une priorité, une grande cause nationale ». L'EEDD figure aujourd'hui parmi les cinq thèmes retenus pour cette prochaine Conférence environnementale. [L'Espace National de Concertation \(ENC\)](#), co-animé par le Commissariat général au développement durable (CGDD) et le [CFEEDD](#), et reconnu comme l'acteur légitime pour être force de propositions sur cette thématique, a souhaité s'engager dans des travaux préparatoires en lien avec le Conseil national pour la transition écologique-CNTE. Le 11 septembre, l'ENC a validé un [rapport de des travaux préparatoires](#) pour cette 5^{ème} table ronde. Quatre propositions transversales structurantes en sont issues : systématiser l'intégration d'un volet d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les politiques publiques nationales et territoriales comme dans les stratégies et démarches de développement durable des organismes publics et privés ; promouvoir et renforcer l'EEDD comme outil/moteur de la participation citoyenne et du dialogue territorial à Renforcer les moyens (compétences, ressources humaines et financières, etc...) pour le développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable développer les offres de formation pluri-acteurs dans les territoires ; mettre en place, en lien avec les territoires et en impliquant l'ensemble des parties prenantes, une instance « Observatoire / apprenant » pour coordonner/animer l'observation précise des pratiques d'EEDD (*en termes quantitatifs et qualitatifs*), dans l'objectif de percevoir les innovations et de contribuer à une vision prospective. *Le Comité 21 est membre du CFEEDD et de l'ENC pour l'EEDD ; il a participé plus précisément aux travaux du groupe « Dialogue territorial et participation citoyenne ».* Pour finir, Bettina Laville, fondatrice du Comité 21 a animé la table ronde 5 sur l'EEDD. [Télécharger le rapport](#) - Christine Delhaye - delhaye@comite21.org

Nouveauté au Comité 21 Pays de la Loire: des notes de décryptages produites par le comité d'experts

citoyens, lieu de concertation autour du développement durable. L'association 3D met aussi en oeuvre des actions de sensibilisation : avec le syndicat départemental de gestion des déchets, elle a organisé au printemps 2013 deux sessions de formation au compostage auprès des particuliers, et des broyeurs ont été prêtés à ces derniers afin de transformer les résidus de paille en paillage. L'association organise aussi journées détente ouvertes à tous : ballades dans les sites naturels de la commune, pique-niques, jeux. Afin d'agir davantage sur les pratiques des habitants, elle a préparé en avril 2013 le « livret du jardinier amateur » qui sera distribué sur différents événements et en mairie, et propose un kit « Fleurissement » des pieds de murs à tous les particuliers afin d'éviter le désherbage. Philippe Nauleau - pnauleau2@gmail.com



Depuis la rentrée de septembre, les membres du comité d'experts de la délégation régionale du Comité 21 planchent sur des notes de décryptages. Ces notes étudient un sujet d'actualité et visent à produire des recommandations. Elles seront réalisées en fonction des thématiques de la dépêche des Pays de la Loire. Celle d'octobre fera écho à la sortie du rapport du GIEC ; deux notes sortiront en novembre, l'une sur les OMD et ODD et l'autre sur la thématique des générations et du développement durable ; enfin, une note sera publiée en décembre sur le thème de la consommation responsable. Face à la nécessité de rendre intelligible, c'est-à-dire lisible et transparent, et concret le développement durable en Pays de la Loire, elles permettront d'aider chaque individu à comprendre les enjeux en région, de décrire l'état d'avancement des travaux réalisés entrepris par les organisations institutionnelles, mais également ceux conduits par les différentes structures et réseaux professionnels et de rendre compte des blocages et de détecter les avancées. Pour rappel, le Comité d'experts a pour mission d'identifier les enjeux mais surtout de proposer des solutions concrètes, réalistes, mesurables et désirables pour organiser la contagion du développement durable et mobiliser plus largement les acteurs ligériens. Antoine Charlot - charlot@comite21.org

Le Comité 21 partenaire de l'Université d'été de la communication pour le développement durable



La 11^{ème} édition de l'Université d'été de la communication pour le développement durable s'est tenue à Bordeaux, les 22 et 23 août derniers, sur « Développement durable et efficacité collective » avec la participation de plus de 250 acteurs. Le Comité 21 y a animé un atelier autour du marketing responsable « Evolution de l'offre et nouveaux modèles économiques ». En partant de plusieurs constats : définition protéiforme du marketing durable, hiatus entre le dire et le faire des consommateurs et des entreprises, nécessité d'humilité et d'ambition à long terme, besoin de nouvelles compétences en interne, etc. Le Comité 21 a eu la chance d'accueillir Anne-Sophie Novel, blogueuse, Elisabeth Pastore Reiss d'Ethicity, Alain Liberge du groupe Orange et Sylvain Delors de l'Agence One Blood. Ce sont finalement trois recommandations qui ont pu être dessinées avec l'aide de l'ensemble des participants : disposer d'une grille collaborative d'évaluation des démarches disponible à la fois en



Conseil général de l'Hérault : un engagement des élus contagieux autour de l'eau et la préservation des ressources et des sols

Le département de l'Hérault fête cette année les dix ans de son Agenda 21. L'engagement de ses élus en faveur de la préservation des ressources et des sols est contagieux ! Le réseau des 100 « citoyens sentinelles » est chargé d'observer la biodiversité du territoire et de rapporter leurs observations sur un espace collaboratif et participatif, et les résultats sont ensuite analysés par des scientifiques. Le Conseil général a également impulsé des dispositifs d'aménagement nécessitant l'acculturation des communes et l'engagement très fort des Maires accueillant les projets. Il a conditionné le financement d'extension de réseau d'irrigation sous réserve qu'il soit dédié à l'usage agricole. Trois communes, membres du réseau Agenda 21, se sont également engagées dans des PAEN (périmètres de protection des espaces agricoles et naturels), figés en territoires non constructibles. A un périmètre plus large, le département est engagé dans des programmes européens dans les domaines de l'eau, du littoral, de la consommation des sols comme celui Watercore, de Waterloss, de Life lagune, ou de la Charte de Bologne qui vise à échanger des connaissances et des expériences sur le littoral et les milieux marins pour assurer la protection des zones côtières en Méditerranée. Alain Rota - arota@cq34.fr



Communauté d'agglomération Seine-Eure : à chaque acteur son dispositif d'engagement !

L'Agenda 21 initié en 2006 tire sa cohérence et sa légitimité du travail transversal conduit entre élus, services, associations, entreprises, communes, familles, et jeunes. La Communauté d'agglomération Seine-Eure accompagne tous ces acteurs à travers des dispositifs spécifiques à chacun d'eux. En direction d'une trentaine d'associations, l'agglomération anime le « réseau des associations de la solidarité internationale » et participe avec elles depuis 2010 à la semaine de la solidarité internationale. En partenariat avec l'ADEME, l'Espace info énergie, l'association PrioriTerre et l'Agence locale de l'énergie et du climat, l'agglomération a mis en place le dispositif « Familles à énergie positive » : 130 familles ont participé aux deux premières éditions du Défi Familles à Energie Positive et ont réalisé une économie de 19% en énergie. La signature d'une charte d'éco-engagement leur permettant de rejoindre le Club des communes et de se faire accompagner par une conseillère en économie partagée. En coopération avec le Conseil Développement Durable, la communauté d'agglomération mobilise également les entreprises par des « petits déjeuners entreprises », dont la première édition a rassemblé 30 personnes. Enfin, la collectivité mobilise des jeunes par groupe de 5 à 6 personnes par le biais « d'ateliers vidéos participatifs ». A ce jour, 18 reportages ont été réalisés sur différents sujets par un lycée, deux collèges, un CFA et l'EPIDE, ainsi que diverses associations. Rebecca Armstrong - rebecca.armstrong@seine-eure.com



Ayen : « le durable a son village »...
et l'Agenda 21 son Collectif !

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 2^{ème} génération, un Collectif associatif s'est créé fin 2012 à Ayen. Ce Collectif, fort de 30 adhérents (associations, partenaires publics et privés), a pour but de fédérer tous les acteurs de la commune et de mettre en valeur toutes les démarches de développement durable sur la commune et ses territoires proches. Le Collectif porte et anime notamment le slogan « Ayen le Durable a son Village » et la Maison du Développement Durable, lieu de contact et de découverte. Le Collectif y propose diverses actions de solidarité, des formations, des ateliers pour les enfants, mais aussi des sessions d'information auprès des touristes sur les pratiques éco responsables du village vacances et de la commune. A l'initiative du Comité de pilotage des jeunes créé début 2012, le Collectif réalise également un film avec le SMITOM pour mobiliser les jeunes sur l'amélioration du tri, ou organise une soirée à l'étang pour renforcer le lien intergénérationnel. Le Collectif, dans le cadre d'un partenariat avec la DREAL Limousin et un lycée technologique, a également pour ambition de créer une ferme et des sentiers pédagogiques. Grâce à son Collectif et à son slogan, la commune a su se démarquer comme pôle de développement durable au sein de la communauté d'agglomération de Brive-la-Gaillarde. Jérôme Perdrix - jerome.perdrix@laposte.net



Bruz : le campus premier partenaire
de la municipalité en faveur du
développement durable !

Démocratie participative et développement durable ont été mis en place de manière concomitante en 2008 par la nouvelle équipe municipale, et ont permis d'élaborer la Charte pour le développement durable de Bruz. L'engagement municipal fait écho à celui des écoles du campus de Ker Lann, engagées dans un Plan vert commun, et qui constituent un moteur national du développement durable au sein de l'enseignement supérieur. Cette coopération donne lieu à de multiples événements liés au développement durable comme l'éco-challenge, ou l'organisation en mai 2013 des journées du développement durable de la conférence des grandes écoles, ou les acteurs de Ker Lann ont croisé leurs témoignages. La Ville soutient fortement la démarche de développement durable du campus, avec la participation de douze élus municipaux aux journées portes ouvertes annuelles, et avec la participation de l'élue au développement durable dans le comité de pilotage du Plan vert et au sein de la cellule élus spéciale Ker Lann. Considérant que ce campus est un quartier de Ker Lann, l'équipe municipale entend renforcer encore les liens et les liaisons avec lui, en travaillant particulièrement sur les déplacements doux et l'implantation de commerces et de services à proximité du campus - Marie-Laure Bourguin - marie-laure.bourguin@ville-bruz.fr



Saint-Fargeau : les entreprises et les
associations mobilisées !

L'Agenda 21 est mis en place avec l'implication forte des élus, des agents et des

interne et accessible au grand public ; mettre en oeuvre une véritable éducation au marketing dans les écoles et les universités ; mobiliser les professionnels du marketing en instaurant un « laboratoire du marketing responsable » sur l'idée du mieux consommer en offrant un lieu de recherche, de challenge et d'expérimentations. Matthieu Janich, animateur du blog Sircome, a synthétisé les débats et les recommandations de ce groupe de travail que vous pourrez retrouver ici : <http://www.sircome.fr/Marketing-responsable-evolution-de>. Le Comité 21 est également intervenu dans l'atelier « *Communication et changement de comportement* » en mettant en avant que la communication est loin d'être le seul déterminant favorisant une consommation plus responsable, et que la multiplication des messages est devenue une source de méfiance et de scepticisme. L'éducation au développement durable, les dynamiques de territoires et d'entreprises favorisant le passage des intentions aux actes, sont des leviers concrets de changement durable. www.communicationdeveloppementdurable.com/

Accompagner des projets de création
d'entreprise sociale ou
environnementale au sein d'un lieu
unique : La Ruche



En juillet dernier, le Comité 21 a pu bénéficier d'une visite personnalisée de La Ruche, nouvel adhérent du Comité 21. C'est un espace de travail collaboratif et laboratoire vivant d'innovation sociale, qui développe une nouvelle offre d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises dans le cadre de son incubateur « La Social Factory ». Il s'agit d'un programme dédié aux salariés en transition professionnelle, qui conjugue l'immersion du salarié au sein de La Ruche et de son vaste réseau de professionnels, des formations collectives ainsi qu'un mentoring personnalisé. La Social Factory permet donc aux salariés sur le départ d'opter pour un accompagnement sur mesure et pour l'entreprise d'offrir une solution RH adaptée, prolongeant ainsi ses engagements sociétaux de façon innovante. Partenaire d'Altedia, La Social Factory propose également des formations courtes auprès des salariés dans l'entreprise pour favoriser l'émergence de projets. Aujourd'hui, ce sont déjà 24 entrepreneurs accompagnés, certains ont déjà créé plus de 20 emplois ! www.social-factory.org

Les rencontres-débats

habitants grâce à une concertation dynamique. Mais la mobilisation s'étend aussi aux entreprises et aux associations via diverses modalités d'implication de la Ville. La volonté d'impliquer les entreprises dans le développement durable passe par l'accueil conditionné des entreprises sur les zones d'activités économiques de la commune : chaque entreprise doit en amont avoir signé la charte environnementale. Cette obligation va s'étendre en 2013 aux promoteurs avec l'obligation de signer la charte pour tout projet de construction ou de rénovation développé sur la commune. La ville s'est également engagée à financer partiellement 50% de diagnostics énergétiques dans les commerces de moins de 300 m². En outre, 50 entreprises se réunissent au sein des petits-déjeuners dédiés aux sujets environnementaux. La définition du nouveau règlement publicité a par exemple été l'objet de discussion avec les entreprises au sein des petits-déjeuners. Les associations sont elles aussi mobilisées, via le Conseil d'associations (30 associations membres), par le biais d'éco-manifestations, et l'élaboration d'une charte des manifestations responsables. Claire Moutardier - cmoutardier@saint-fargeau-ponthierry.fr

DES COLLECTIFS LOCAUX AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Saint-Yon : les enfants, source d'énergie pour l'Agenda 21 du village !

Événement phare du village, le carnaval des enfants est organisé tous les ans sur un thème différent lié au développement durable : en 2011, autour des déchets, en 2012 autour de Rio +20, en 2013 autour de l'énergie. Chaque année, 50 à 70 enfants y participent, et c'est l'occasion de mobiliser et sensibiliser les parents également ! En 2013, le carnaval des enfants a fourni l'occasion de distribuer auprès des parents un questionnaire de ressenti sur l'énergie dans leur habitat. En écho au débat national sur la transition énergétique, la commune a mis en place d'autres actions mobilisatrices : préparation et lecture d'un texte sur l'énergie par le conseil municipal des enfants lors des vœux du Maire, sensibilisation à la prévention des déchets lors de la chasse aux oeufs de Pâques et au tri via un jeu de tri des déchets par équipe à l'école, réunion d'information sur la rénovation et l'efficacité énergétique, stand sur l'efficacité énergétique lors la fête municipale de juin. Le thème de l'énergie dans le bâti est également abordé concrètement par l'équipe et les services de la municipalité, à travers l'Approche environnementale urbanisme et la révision du PLU, en cours. Alexandre Touzet - alexandre.touzet@gmail.com



Communauté de communes du Pays des Herbiers : des actions bénéfiques aux habitants autant qu'aux entreprises locales !

Dans le cadre de son Agenda 21 adopté en 2009 pour dix ans, la Communauté de communes du Pays de Herbiers a impulsé une dynamique bénéfique sur l'énergie et le soutien aux acteurs économiques locaux. Les près de 3 000 subventions versées depuis 2006 aux habitants aux revenus modestes (avec des aides de l'ANAH) ont généré un chiffre d'affaires de plus de 17 millions d'euros, au bénéfice des entreprises locales du bâtiment (un secteur qui a mieux résisté à la crise que d'autres secteurs vendéens !). A présent, la Communauté de communes cherche à faire adhérer les agriculteurs et les consommateurs à la Charte de Territoire Durable en faveur de la production des aliments locaux sains et respectueux de

du Comité 21

Rencontre- débat avec Jacques Pélissard : les maires, fantassins du développement durable !



Le Comité 21 a organisé une rencontre avec Jacques Pélissard, président de l'Association des Maires de France, le 18 septembre dernier à Paris. Ce temps d'échange a été l'occasion de revenir sur le parcours de ce maire pionnier, élu en 1989 dans la ville de Lons-le-

Saunier (Jura). Les déchets ménagers étaient alors une vraie problématique et pour la première fois en France, le tri et la valorisation des déchets ont remplacé l'incinération. Ce projet a mobilisé les habitants, la totalité des villes du département afin de mener une approche mutualisée, mais également les industriels en les rendant co-financeurs des déchets. Les collectivités sont devenues des ensembliers permettant une synergie et un partage des responsabilités. Les maires sont donc des fantassins du développement durable : par leur nombre, il y a environ 36 700 maires en France, proches de la réalité de leur territoire et qui travaillent en équipe. Un travail en équipe qui doit se réaliser à tous les niveaux pour éviter les incohérences sur un même territoire. L'AMF regrette que le projet de loi Duflot sur le logement, et plus particulièrement concernant le Plan local d'urbanisme intercommunal, dépossède les maires de leurs pouvoirs en faveur de l'agglomération. Il est en effet essentiel que les communes soient associées à la réflexion et que toutes les échelles d'un territoire co-élaborent leurs politiques, même si l'agglomération doit rester l'organe structurant. *Le compte rendu de cette rencontre sera publié prochainement sur www.comite21.org*

Rendez-vous du Comité 21

26 septembre : rendez-vous RSE « ACV sociale, quelles applications possibles en entreprise ? »



Le Comité 21 poursuit ses rendez-vous de la responsabilité sociétale sur le thème de l'analyse du cycle de vie (ACV) sociale : quelles applications en lien avec les parties prenantes ? « *Du berceau à la tombe* », ce slogan de l'analyse du cycle de vie environnementale résume bien l'enjeu de l'ACV : mesurer les impacts de l'extraction des matières

l'environnement, avec un accompagnement parallèle de ses huit structures de restauration collective dans la définition de leur plan d'actions en faveur de l'agriculture locale et biologique. Le dialogue avec les PME et PMI du territoire sur des problématiques de développement durable se poursuit en partenariat avec les Herbiers Entreprise, le Centre des Jeunes Dirigeants et le Comité 21 Pays-de-la-Loire à travers différents dispositifs : un groupe de travail sur l'éco-conception et l'écologie industrielle, des petits-déjeuners thématiques ou encore le dialogue entre les élus et les chefs d'entreprises autour de l'Agenda 21. Christelle Labbe - dvpt@cc-paysdesherbiers.fr



Bras-Panon : la mise en valeur de l'agroalimentaire

La commune se prépare activement aux problématiques de demain en entreprenant de nombreuses actions autour de l'agriculture et des activités agroalimentaires. La Foire agricole de Bras-Panon, qui est la plus grande manifestation de l'île avec 220 000 visiteurs, est l'occasion majeure de toucher le grand public et les agriculteurs sur les problématiques environnementales. De nombreuses autres actions de sensibilisation sont lancées sur le territoire. Dans le cadre du CUCS, un potager géré et animé par l'Association pour la Valorisation de l'agriculture biologique, sera cultivé par 10 personnes en insertion et les produits récoltés seront revendus aux habitants de Bras-Panon. La ville, en coopération avec l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional, le Conservatoire botanique et l'Université, sensibilise également les écoles autour des savoirs de la nature : sentiers botaniques, pépinières d'essences rares, entretien des arbres. La ville met aussi en valeur son patrimoine agricole et naturel pour favoriser le tourisme de territoire : sont organisées des visites chez les agriculteurs ou au nouvel observatoire des oiseaux. Enfin, la ville agit au sein des actions de coopération décentralisée avec les pays voisins tels que les Seychelles où la ville a approvisionné en motoculteur et serres pour aider à produire localement. Adèle Fontaine - a.fontaine@braspanon.re

DES ECONOMIES LOCALES



Pamiers : l'attractivité et l'équilibre économique du territoire, objectifs phares de l'Agenda 21

Dans le prolongement des plans d'actions précédents, le deuxième axe du nouveau programme d'actions Agenda 21 de Pamiers (2013 - 2018) vise à soutenir le développement économique et favoriser l'emploi, en privilégiant le travail partenarial et transversal, l'émergence de pratiques, de modes de productions et d'échanges plus responsables, l'usage privilégié des ressources locales et l'équilibre entre les pôles d'activités. Cet axe s'illustre par plusieurs objectifs et actions concrètes. Les entreprises des trois zones industrielles de la commune se sont fédérées au sein d'un Club d'entreprises, afin de fournir à la commune un interlocuteur privilégié et avancer sur des problématiques communes : les déchets, la signalétique. Deux entreprises de Pamiers sont labellisées ISO 14001 et ont accueilli la visite du Club régional des dirigeants durables de Midi-Pyrénées. Pamiers soutient également son économie locale. Un distributeur de lait de ferme est installé en centre-ville, la restauration des écoles et des crèches est exclusivement approvisionnée en produits 100% bio, en circuits courts et produits frais, et un vendeur de panier bio et frais itinérant s'installe une fois par semaine à la gare. Muriel Gressier - muriel.gressier@ville-pamiers.fr

premières en passant par l'usage jusqu'au traitement en fin de vie. Il s'agit d'un outil qui permet de mettre en évidence les impacts réels ou potentiels d'un produit ou d'un service sur l'environnement. Mais pour prendre en compte la durabilité dans sa globalité, il faut également mesurer les impacts sociaux et socio-économiques des produits et services sur l'ensemble des acteurs concernés (travailleurs, communautés locales, consommateurs, etc.). C'est tout l'enjeu de l'ACV sociale. Cette approche novatrice reste pourtant encore mal connue et peu mise en pratique. L'objectif de ce rendez-vous sera de comprendre le cadre méthodologique de l'ACV sociale, connaître ses limites (collecte d'information, contextualité des données...) et l'appliquer en lien avec les parties prenantes. Pourquoi réaliser une ACV sociale? Quelle méthodologie sous-tend l'ACV sociale? Quelles en sont les étapes? Comment utiliser l'ACV sociale comme outil d'aide à la décision au sein de mon entreprise? Quelle articulation mener avec les autres outils de mesure d'impacts comme l'ACV environnementale? Avec la participation de Catherine Macombe, chercheur, Groupe ELSA - ACV sociale, IRSTEA, Jean-Michel Couture, directeur de Projet RSO, Groupe AGECO Québec et un témoignage de l'application de l'ACV sociale en entreprise. [Pour en savoir plus](mailto:boudard@comite21.org) Isabelle Boudard - boudard@comite21.org.

8 octobre : dernières places disponibles pour la rencontre nationale des associations !



Le Comité 21 organise une rencontre nationale « Développement durable : enjeux et opportunités pour les associations », le 8 octobre à Angers, en partenariat avec la DREAL et la région Pays de la Loire, la ville d'Angers et la FONDA. L'objectif de cet événement est de structurer la dynamique de responsabilité sociétale des associations et de généraliser ces démarches à l'échelle nationale. Le Comité 21 développe en effet ses travaux sur l'Agenda 21 associatif en ayant accompagné collectivement une trentaine de structures en Gironde et en Pays de la Loire depuis 2011. Cette rencontre proposera des ateliers participatifs, animés par ces associations engagées et en présence de grands témoins, sur les objectifs, la méthode et les pratiques de l'Agenda 21 associatif. De nombreux experts répondront lors d'une plénière en préambule de cette journée à la question de « la responsabilité sociétale des associations : un enjeu de développement ? ». Et elle se terminera par un moment convivial avec la visite de la Cité des associations, nouvel équipement inédit inauguré fin septembre. [Pour en savoir plus](mailto:chagnaud@comite21.org) - Yoann Chagnaud - chagnaud@comite21.org



Cergy-Pontoise : une incitation dynamique à la conduite énergétique responsable

Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Plan climat, Cergy-Pontoise agglomération a initié des actions volontaristes et à fort impact sur les changements de comportement en matière de mobilité. Elle a commencé en 2010 par créer la plateforme de covoiturage EcoMouv' étendue progressivement aux entreprises. En 2011, elle a édité un guide de la mobilité qui présente toutes les solutions alternatives à la voiture avec des cartes et des temps de parcours (à pied, à vélos...) et l'a mis à disposition dans tous les bâtiments publics. En 2012 a suivi l'opération pédagogique « l'agglomération sans mon auto » avec ses partenaires (STIVO, VéIO2, Cyclocity, Auto2, Vinci Park, la SNCF et la Sauvegarde 95) à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité : six volontaires se sont privés de leur véhicule durant trois semaines en septembre 2012 et un pass navigo d'un an a été offert aux participants. Quatre d'entre eux se sont déclarés prêts à abandonner leur voiture pour le trajet domicile/travail. Ses propres agents changent également leurs comportements, au sein d'un Plan de déplacement employés commun à cinq administrations : Conseil Général du Val d'Oise, Ville de Cergy, Direction départementale des Territoires, Préfecture, Communauté d'agglomération, soit 5 300 agents ! Enfin, son délégataire de transport en bus Stivo est le seul réseau d'Ile-de-France à avoir la certification AFNOR pour toutes ses lignes. Guillaume Quevarec - guillaume.quevarec@cerygpontoise.fr



Saint-Etienne Métropole : les communes soutenues dans leur engagement en faveur de la transition énergétique

La Charte n°2 du Plan climat énergie territoire de Saint-Etienne Métropole réunit 65 partenaires signataires, notamment les communes et les entreprises. L'engagement de ces acteurs est particulièrement structuré et accompagné par la Communauté d'agglomération. Alors que dans la première charte les communes s'engageaient à mettre en place les actions déjà prévues dans le PCET, elles doivent dans cette nouvelle charte proposer des actions. Un point d'avancement est prévu avec chaque signataire en 2013. Saint-Etienne Métropole finance des associations, comme ALEC42, ou met à disposition l'expertise de ses agents, pour intervenir dans les entreprises et les communes ou les accompagner à leur demande. Au sein des réseaux départementaux et régionaux des PCET, Saint-Etienne Métropole teste des outils d'accompagnement énergie climat des communes. Les fonds de concours que l'agglomération leur propose sont conditionnés à la signature de la charte qui prévoit notamment des objectifs de réhabilitation énergétique supérieurs aux objectifs réglementaires, et la prise en compte d'objectifs de biodiversité. En contrepartie, l'agglomération finance des formations pour les communes de l'agglomération, et a passé une convention avec la LPO pour la labellisation des parcs communaux. Enfin, 17 réhabilitations de bâtiments publics ont été financées pour un montant d'un million d'euros d'aide. Jean-Baptiste Calvi - jb.calvi@agglom-st-etienne.fr

LA TRANSITION ENERGETIQUE

Vannes agglomération aide les acteurs locaux à faire leur transition

24 octobre : le Comité 21 organise une rencontre autour du reporting



Dans le prolongement de la journée organisée en 2011 autour de [l'évaluation des stratégies de développement durable des collectivités et des entreprises](#), le Comité 21 organise un après-midi d'échanges autour du "rapport de développement durable au rapport intégré... vers un rapport de territoire ?", le 24 octobre (14h-18h00) à l'ESCP Europe. Quatre axes seront abordés : le bilan des rapports développement durable en 2013 avec Marion Dorel (ETD) pour les collectivités territoriales et Sylvain Lambert (PwC) pour les entreprises ; les nouvelles tendances du reporting avec Patrick Jolivet (Utopies) et Nicolas Delange (Ernst and Young) ; le témoignage d'une entreprise ayant testé le reporting intégré avec Sandra Dante (Total), et pour finir un travail prospectif et collectif sur le rapport de demain avec l'Institut pour la RSE (Patrick d'Humières) et la Région Nord-Pas de Calais (*intervenant à confirmer*). Isabelle Boudard - boudard@comite21.org

17 octobre : deuxième matinée RSE en Pays de la Loire



Convaincu que les entreprises sont les meilleures ambassadrices de la RSE, le Comité 21 a souhaité aller à la rencontre des acteurs engagés. Ainsi, jeudi 17 octobre, le Comité 21 organise sa deuxième matinée dédiée à la RSE au coeur des entreprises. A cette occasion, TDV Industries, professionnel de la filière textile, ouvrira ses portes afin de faire découvrir sa stratégie sur le plan théorique et pratique : des raisons de son engagement à son futur plan d'actions en passant par une visite commentée de l'entreprise. Cette entreprise située à Laval (53) est un acteur reconnu du développement durable en Pays de la Loire, TDV Industries est certifiées ISO 14001, labellisée Cotex (santé des usagers des vêtements), et possède son propre Agenda 21 dans lequel la recherche tient une place majeure. [Inscription](#)

18 novembre : formation Mécénat et RSE, deux démarches à articuler



Admical organise cette formation en partenariat avec le Comité 21. Mécénat et RSE sont deux démarches avec leurs spécificités et logiques propres mais qui tendent vers une direction convergente : une contribution directe à l'intérêt général côté mécénat, une participation à un développement soutenable côté RSE. Comprendre les complémentarités et synergies des deux démarches, tel est le fil conducteur de ce séminaire de formation. Destiné aux praticiens en entreprise/fondation ou



énergétique

Vannes agglo s'est lancée en 2009 dans l'élaboration de l'Agenda 21 et de son Plan climat énergie territoire. Aujourd'hui, elle aide les acteurs locaux à faire leur transition énergétique : élus, techniciens, partenaires et citoyens. Elle s'est pleinement investie dans la mise en place en 2012 du dispositif Renov'ée, lancé auprès des propriétaires occupants de l'agglomération et promu au niveau national par le Plan Bâtiment Grenelle. Le dispositif Renov'ée attribue des aides financières sur critères sociaux et sous condition que les travaux de rénovation entrepris dans les habitations permettent de réaliser un gain énergétique de 30%. Une plateforme web met en relation les propriétaires, les diagnostiqueurs agréés et les artisans partenaires. Vannes agglo accompagne également très activement les communes et les entreprises par du conseil en mobilité et en énergie partagée : 19 des 24 communes du territoire sont aujourd'hui conseillées par la ville sur leur consommation d'énergie, et la collectivité accompagne 22 Plan de Déplacement Entreprises. Nicolas Briant - nbriant@vannesagglo.fr



Chalon sur Saône : laisser pousser les initiatives associatives et les grandes infrastructures !

Chalon-sur-Saône a adopté son Agenda 21 « Chalon se met au vert » en mars 2012. Au bout d'un an, 41 actions (sur les 57 prévues pour la période 2012-2015) sont déjà en oeuvre. Il s'agit d'investissements structurants pour le territoire : Bus à haut niveau de service en hypercentre mis en place en septembre 2012, énergies renouvelables dans le réseau de chaleur urbain couvrant par le bois énergie 15 000 logements depuis 2011 et 3 écoles depuis 2013, 23% de produits locaux et/ou bios dans la restauration collective. Il s'agit aussi de dispositifs mobilisateurs pour changer les pratiques. L'appel annuel à projet Environnement a été lancé en 2011 et a pour vocation de faire émerger des projets durables, comme la plantation de saules en bord de Saône en 2012, en lien avec le retour du castor dans la ville, ou encore la mise en place d'une Ecole du vélo et d'une bricothèque conçue à partir d'un projet d'atelier bricolage en 2011 avec la Maison de quartier et les associations locales. La mobilisation est également dynamisée via des événements comme le Printemps du développement durable, créé avec la volonté de monter un programme plus important que la semaine du développement durable, au vu du foisonnement des initiatives des associations locales. Boris Pageaux - boris.pageaux@chalonsursaone.fr



Clermont-Ferrand et son Plan Climat Energie Territorial participatif

Actualisé une première fois en 2007, l'Agenda 21 clermontois a été actualisé en 2013, en intégrant le Plan climat air énergie commun à la Ville et à l'agglomération. L'élaboration du Plan climat a fourni une nouvelle occasion d'impliquer les citoyens dans la mise en œuvre l'Agenda 21, puisque ce PCET en constitue le premier axe. Les citoyens sont impliqués via une enquête, des réunions thématiques organisées dans les Conseils de la Vie Locale de décembre 2012 à février 2013 pour partager le diagnostic et élaborer des propositions et des engagements, et un Forum plan climat ouvert pour tous les Clermontois lors de la Semaine du développement durable. En avril 2013, voulant impliquer également les acteurs institutionnels, universitaires,

association, il vous donnera des points de repère pour décrypter l'articulation mécénat RSE et des apports à la fois théoriques et pratiques pour contribuer à votre réflexion stratégique et opérationnelle. [Pour en savoir plus](#) - Isabelle Boudard - boudard@comite21.org

Une quinzaine d'associations engagent collectivement leur « Agenda 21 associatif » en Pays de la Loire



Le Comité 21 Pays de la Loire a animé le 10 septembre 2013 le 1^{er} atelier, d'une série de cinq, du groupe d'accompagnement collectif (GAC) Agenda 21 associatif. Les 15 associations de ce groupe se réuniront pendant un an et demi afin de structurer leurs engagements et de s'interroger sur leur responsabilité sociétale. Lors de cette première rencontre et des travaux réalisés, deux motivations essentielles ressortent : s'engager dans une démarche Agenda 21, c'est « intégrer le développement durable au coeur de son projet associatif » et « travailler sur l'utilité sociétale de son association (évaluation/orientation des projets, implication stratégique dans les projets territoriaux type Agenda 21...) ». Les membres du GAC travailleront d'ici à décembre, pour le 2^{ème} atelier, à l'impulsion de la démarche (cadrage/portage du projet) et à la mobilisation des équipes en interne (administrateurs et salariés). Yoann Chagnaud - chagnaud@comite21.org

Agenda du Comité 21

8/10 à Angers : [rencontre nationale des associations](#) et présentation de l'Agenda 21 du Comité 21 dans l'Atelier 2 *Comment (méthode et pilotage) s'engager dans une démarche de développement durable ?*

10/10 à Rennes : présentation du projet Appolo 21 « RSE : levier de compétitivité et d'innovation » en partenariat avec 3 pôles de compétitivité du grand ouest et EcoOrigin, en partenariat avec le Comité 21

11/10 à Paris : participation à la plénière du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable - [CFEEDD](#)

17/10 à Laval : deuxième matinée dédiée à la RSE au coeur des entreprises chez TDV industrie organisée par le Comité 21 Pays de la Loire

17/10 à Paris : participation au jury des Challenges de la journée du transport public organisé par le [GIE Objectif transport public](#)

économiques, sociaux et associatifs du territoire autour des questions de sobriété énergétique et de lutte contre le changement climatique, Clermont-Ferrand et Clermont Communauté lancent conjointement le Club Energie-Climat. Les associations étudiantes animent des Cafés-Débat ou soirées thématiques pendant lesquels des thèmes précis intégrés dans le PCET sont évoqués. Enfin, les petits déjeuners-climat organisés tous les deux mois, permettent à un acteur économique local de témoigner auprès de ses pairs portés. Martine Jacquet - mjacquet@ville-clermont-ferrand.fr



Firminy : rénover les quartiers et la démocratie locale !

L'équipe municipale élue en 2008 s'est fixé comme objectif d'apporter la démocratie participative pour dynamiser la gestion municipale et la vie des quartiers. En 2009, l'équipe municipale a mis en place un budget participatif de 400 000 euros (soit une enveloppe budgétaire de 9% du budget d'investissement de la commune) alloué aux six quartiers et réparti selon la population de chaque quartier. Ces budgets participatifs se sont ensuite diffusés vers les écoles, les habitants des logements sociaux et les jeunes. Ils ont fait émerger des projets : plantation d'arbres, mise en place de compostages collectifs, aménagement d'un sentier piétonnier, création d'un verger, réfection d'un square avec des cheminements doux et un accès PMR, réhabilitation du parc grand parc central favorable au maintien de la nature en ville et au lien social. La réhabilitation du patrimoine Le Corbusier, qui comprend une majorité de logements sociaux érigés, est une autre priorité de cette mandature. Les questions opérationnelles qui se sont posées à Firminy ont poussé la Ville à initier l'Association des villes Le Corbusier, que préside le Maire Marc Petit, après un premier Séminaire 21 de 65 participants (architectes, étudiants, entreprises, bailleurs sociaux et élus) lancé avec Villeurbanne. Amandine Ferriere - ferriere@ville-firminy.fr



Grenoble : penser en système plutôt qu'en réseau ou en bâtiment

En septembre 2008, le Conseil municipal a adopté un plan de 30 actions « Grenoble Facteur 4 », avec pour objectif la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2050. Les actions de Grenoble Facteur 4 touchant à la rénovation énergétique de l'habitat (en particulier les copropriétés), et aux transports - avec le déploiement de deux nouvelles lignes de tramway depuis 2011 et la mise en place du Pass mobilité, ticket unique de transport multimodal - ont un impact fort et intégré sur l'aménagement urbain. C'est pourquoi la Ville cherche désormais à développer des projets non à l'échelle d'un bâtiment, mais d'un système cohérent - quartier ou réseau -, et évite les prototypes au profit de solutions déployables partout sur la ville et sans besoin de conditions ou de financements exceptionnels pour sa réalisation. La Ville raisonne non plus en immeubles individuels mais en quartier, ou le système de l'habitat est conçu comme un ensemble avec le système de l'énergie et le système du transport. Les nouvelles opérations de réhabilitation vont au-delà des espérances en termes de performance énergétiques, avec 40% d'économies d'énergie sur l'ensemble des logements sans augmentation du prix de l'accédant, dont 30% concernent les copropriétés. Delphine Derobert - delphine.derobert@ville-grenoble.fr

Le Havre : changer l'image de la ville par la biodiversité

24/10 à l'ESCP Europe : rencontre autour du reporting *Du rapport de développement durable au rapport intégré, vers un rapport de territoire ?* organisée par le Comité 21

30/10 à Paris : participation au comité des partenaires nationaux du programme « [Les MédiaTerre](#) » d'Unis cité

29/10 à Paris : réunion du Comité national des Agenda 21

A lire

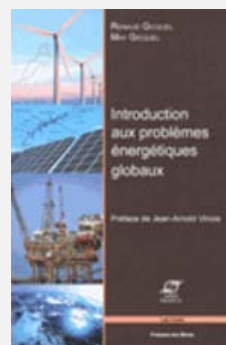
Comprendre le nouveau monde de l'énergie



Cet ouvrage fournit une base de réflexion sur l'ensemble des problèmes énergétiques globaux, en proposant une analyse des principaux aspects à prendre en considération : l'offre d'énergie, dépendante des ressources et des filières technologiques disponibles, les implications

macroéconomiques de la demande d'énergie, les questions géopolitiques, les particularités de la situation des pays en développement. Il constitue le cours dispensé aux élèves de Mines ParisTech. Mots-clés : biocarburants, effet de serre, électricité, émissions de CO₂, énergie, environnement, gaz naturel, géopolitique, macroéconomie, maîtrise de l'énergie, nucléaire, pédagogie, pétrole, politique énergétique, prix de l'énergie, renouvelables, réserves, ressources. Edition Economica - 325 pages - 27 euros. [Commander l'ouvrage](#)

La Biodiversité, comprendre vite et mieux



Cet ouvrage fournit une base de réflexion sur l'ensemble des problèmes énergétiques globaux, en proposant une analyse des principaux aspects à prendre en considération : l'offre d'énergie, dépendante des ressources et des filières technologiques disponibles, les implications

macroéconomiques de la demande d'énergie, les questions géopolitiques, les particularités de la situation des pays en développement. Il constitue le cours dispensé aux élèves de Mines ParisTech. Mots-clés : biocarburants, effet de serre, électricité, émissions de CO₂, énergie, environnement, gaz naturel, géopolitique, macroéconomie, maîtrise de l'énergie, nucléaire, pédagogie, pétrole, politique énergétique, prix de l'énergie, renouvelables, réserves, ressources. Edition Economica - 325 pages - 27 euros. [Commander l'ouvrage](#)



Adopté en 2013, le troisième Agenda 21 de la ville du Havre bénéficie des acquis de mobilisation des élus, des agents, des partenaires locaux et des habitants autour du développement durable, et vise désormais à concrétiser l'ambition « Le Havre, ville durable », portée par l'équipe municipale et ses partenaires locaux. Il s'agit de pallier définitivement son déficit d'image urbaine et environnementale lié à son passé industriel et portuaire et redonner de l'attractivité au territoire pour l'accueil de nouvelles activités respectueuses de l'environnement et la qualité de vie de ses habitants. Pour trouver l'harmonie et la qualité de vie urbaine, la Ville approfondit particulièrement la préservation de la biodiversité, deuxième axe de l'Agenda 21. Le Plan biodiversité, lancé en 2012, comprend 25 actions. La Ville a par exemple rédigé un guide de la nature, dont 1000 exemplaires ont été distribués via les associations, les écoles, les librairies. Via le passeport environnement créé en 2011, et mené en partenariat avec l'Education Nationale, chaque enfant de CM1-CM2 bénéficie d'une formation /sensibilisation à différentes thématiques dont celle de la biodiversité. Le Plan Arbre en ville, symbolisé par 24 000 plantations en 2012 dont 150 variétés différentes, montre également l'engagement de la ville dans la préservation de la nature en ville - Isabelle Maze-Dit-Mieusement - isabelle.mazeditmieusement@lehavre.fr

LA VILLE DURABLE



Niort : du temps stratégique de la prospective au temps quotidien des habitants

Dès 2008, Niort a également pris en compte le temps long avec sa démarche de prospective Niort 2026, qui a servi de base à la Stratégie niortaise de développement durable et à sa déclinaison opérationnelle : l'Agenda 21. Cette réflexion s'est traduite de manière opérationnelle dans le fonctionnement et l'organigramme de la Ville, qui dispose d'un élu en charge de la citoyenneté, de l'agenda 21, du temps dans la ville et du bilan carbone, et d'une chargée de mission des temps dans la ville. Niort souhaite traiter les problèmes de temps imposés par le mode de vie urbain et faire émerger des idées nouvelles. L'éclatement des temps de loisirs et de travail modifie le rapport des habitants à la Ville et impacte l'accès aux services publics, aux loisirs, avec le problème des horaires décalés, ou les mobilités, avec les problèmes de stationnement. Il s'agit aussi de prendre en considération l'espace-temps en termes de déplacement, d'accès au service public, et de prendre en compte les difficultés liées aux situations sociales complexes (familles monoparentales, personnes âgées...). Ce nouveau concept prospectif a pour objectif de changer le rapport des gens aux centres villes et à l'habitation en privilégiant les constructions au centre plutôt qu'en périphérie, et de changer le rapport des gens au positionnement des commerces par le biais du nouveau schéma directeur immobilier. Avec l'aide de l'Université de Poitiers, la Ville intègre le temps dans les réflexions liées au PLU. Claire Batifoulier - claire.batifoulier@mairie-niort.fr

Le Comité 21 partenaire

La Biodiversité, comprendre vite et mieux



D'une simplicité particulièrement pédagogique, *La Biodiversité ? Comprendre vite et mieux*, présente les problématiques de la biodiversité, en particulier de son appauvrissement, à travers plusieurs chapitres qui se distinguent par leur mise en page attrayante. En plaçant l'Homme au coeur de sa réflexion, l'auteur, Lise

Barnéoud, montre de manière synthétique les différents enjeux liés à cette problématique comme la déliquescence de la biodiversité sauvage mais aussi la problématique de l'uniformisation des espèces domestiquées. Elle aborde également d'autres problématiques comme celle de la place de la biodiversité dans la production de médicaments ou le rôle que joue la ville et les milieux urbains par rapport à la biodiversité. Un livre qui se distingue par son accessibilité ainsi que par l'abondance des données qu'il fournit. 80 pages, collection InfoGraphie - [Editions Belin](http://EditionsBelin.com)

Eco-dates

- 1/10 à Paris : colloque « Les biotechnologies végétale : quels enjeux pour la société ? » - SAF (Société des Agriculteurs de France) - [en savoir plus](#)
- 2/10 à Paris : rencontre « Politique de RSE, du dissensus au consensus. Rôle de l'Etat, rôle des parties prenantes ? » - Décider ensemble - contact@deciderensemble.com
- 2/10 à Nantes : 12^{ème} Assises des déchets - [en savoir plus](#)
- 2-5/10 à Viry Chatillon : 5^{ème} édition des Rencontres des acteurs du développement durable en Essonne - SoliCités - [en savoir plus](#)
- 3/10 à Paris : conférence INNOV'ECO, spécial «SoftGrid - SmartGrid meets data analytics » - [en savoir plus](#)
- 5/10 à Avon : colloque « Quel engagement environnemental pour demain ? » - ISIGE (Ecole des Mines de Paris) - [en savoir plus](#)
- 5/10 à Saint-Etienne : 5^{ème} journée Santé Environnement : l'alimentation - FRAPNA - [en savoir plus](#)
- 7-9/10 à Orléans : conférence GlobalSoilMap - INRA - [en savoir plus](#)
- 8/10 à Paris : lancement de la semaine de l'investissement socialement responsable, organisé par le FIR (forum pour l'investissement responsable) - [en savoir plus](#)
- 8-9/10 à Paris : 1^{er} colloque Bilan Gaz à effet de serre - ADEME - [en savoir plus](#)
- 9/10 à Paris : table ronde «Pratiques de démocratie participative » - Décider ensemble co-organisée

8e Atelier de l'Observatoire national des agendas 21 locaux, 22 et 23 octobre à Amiens

L'Observatoire national des agendas 21 locaux et ses partenaires dont le Comité 21 invitent l'ensemble des élus, agents de collectivités et leurs partenaires les 22 et 23 octobre prochains à Amiens au 8^{ème} atelier de l'Observatoire sur « *Investir, Epargner et Produire durablement* ». Tous les champs de l'économie réelle seront abordés, le regard croisé de praticiens, d'économistes, d'élus, de techniciens sera au coeur des échanges pour construire collectivement des pistes pour l'action. Quelles conditions réunir pour favoriser l'investissement local responsable et l'émergence d'une économie circulaire ? Quelles actions sur les pratiques budgétaires les collectivités doivent-elles envisager ? Comment ancrer l'activité économique sur un territoire pour créer une valeur ajoutée locale ? Comment favoriser le développement de démarches d'écologies industrielles ? Quelles nouvelles coopérations entre les différents acteurs ? Ces innovations permettent-elles d'esquisser un modèle économique de transition ? *Le Comité 21 est partenaire et y participera. Inscrivez-vous en ligne ! www.observatoire-territoires-durables.org*
[Communiqué de presse](#)



World Forum Lille 2013 : « Yes we change entreprendre et consommer autrement »

La 7^{ème} édition du forum mondial de l'économie responsable des 24 et 25 octobre met au centre de sa réflexion la conduite du changement. La question des modes de vie durables et des moyens d'y parvenir sera au coeur des débats de ce forum. Cette édition passera en revue les solutions qui existent partout dans le monde pour « entreprendre et consommer autrement ». En pratique le forum s'interrogera sur toutes les problématiques liées au refondement d'une société qui ne soit pas exclusivement fondée sur les seuls intérêts financiers, comme par exemple la bonne définition des indicateurs de richesse et de santé économique. La journée du 24 octobre sera consacrée à l'entreprise notamment avec des ateliers sur le thème « manager autrement » et « entreprendre autrement ». Quant à la journée du 25, elle sera principalement sur le thème des territoires. L'objectif du forum est de faire progresser l'économie responsable en valorisant les bonnes pratiques d'entreprises qui exercent de manière responsable leur activité. *Le Comité 21 est partenaire de l'événement et animera un atelier sur les « Nouvelles technologies et nouvelles façons de travailler ».* De plus, le 25 octobre, dans le cadre du forum des réseaux, sera présenté le Club France du développement durable, coordonnée par le Comité 21, en présence de plusieurs réseaux. [Informations et inscriptions](#)



Top départ de la 5^{ème} édition du challenge Green Tic Campus

Le Challenge Green Tic Campus lance aux étudiants le défi d'imaginer des solutions concrètes pour le développement durable de leur campus en s'appuyant sur le potentiel offert par les TIC : ordinateurs, capteurs, tablettes, smartphones, applications mobiles, programmes informatiques... Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire dans l'une des catégories suivantes : vie étudiante, gestion environnementale ou ancrage territorial du campus. Ce projet est récompensé par la réalisation concrète du projet de l'équipe lauréate, mais les autres équipes pourront toujours espérer remporter le prix coup de coeur du public à travers le soutien des internautes sur la page blog du concours. Depuis la création du Challenge, 5 entreprises se sont créées (ou en cours de création). C'est le cas notamment de Deways (www.deways.fr) et de Smart Impulse

avec La Revue Civique, Communication Publique, Parlement & Citoyens, et Questionnez-vos-élus.org - [en savoir plus](#)

10/10 à Rennes : Colloque « Responsabilité sociétale : une opportunité pour l'agriculture et l'agroalimentaire de l'Ouest - AFNOR, Coop de France Ouest et LEGERIAA - [en savoir plus](#)

11/10 à Aix en Provence : colloque Aménager la ville universitaire de demain - AFUV (Association des villes universitaires de France) - [en savoir plus](#)

11/10 à Paris : présentation de l'étude « Rapport-bilan d'un an d'application de l'article 225 de loi Grenelle II (Reporting extra-financier) » - Orée

11/10 à Ancenis : 3^{ème} Ecoforum « Bâtir et rénover pour réussir la transition énergétique » - Conseil général de Loire Atlantique - gweltas.morice@loire-atlantique.fr

15/10 à Paris : colloque « Environnement et industrie » - EpE, INERIS, La fabrique de l'industrie - [en savoir plus](#)

15-16/10 à La Défense : 7^{ème} rencontre de la performance énergétique - CNIT - [en savoir plus](#)

16/10 : journée mondiale de l'alimentation (FAO) « Des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition » - [en savoir plus](#)

16/10 à Bastia : 27^{ème} congrès national d'AMORCE « Quelle transition écologique dans la conjoncture économique actuelle ? » - [en savoir plus](#)

16-17/10 à Aix-en-Provence : Envirorisk 2013, le forum de la gestion des risques naturels, technologiques et sanitaires - [en savoir plus](#)

17/10 à Morancez (28) : Journée scientifique et technique : les systèmes d'information sur l'eau des collectivités - ASTEE - [en savoir plus](#)

17-18/10 à Champs sur Marne : Greencity, l'événement du Grand Paris sur la Ville durable - [en savoir plus](#)

18/10 à Paris : 4^{ème} colloque « Communiquer la science par le débat » - INERIS avec le concours de la CASDEN - [en savoir plus](#)

22-23/10 à Bruxelles : conférence CONCERTO « Solutions dans le domaine de l'énergie » dans le cadre du partenariat européen Villes et Communautés intelligentes » - [en savoir plus](#)

23/10 à Paris : 2^{èmes} Assises nationales de la qualité de l'air - ADEME, ministère de l'Ecologie, ministère des Affaires sociales et de la Santé - [en savoir plus](#)

23-25/10 à Lille : World Forum de Lille - [en savoir plus](#)

23-24/10 à Lille : ProjeCt City, forum des nouveaux enjeux et besoins de la ville - [en savoir plus](#)

28/10 à Montpellier : colloque international « Les innovations dans les systèmes alimentaires des villes » - Cirad, INRA, Montpellier SupAgro, UNESCO - [en savoir plus](#)

(www.smartimpulse.com), entreprises issues de la première édition et dont les fondateurs animent le Club Jeunes Pousses, réseau de jeunes entrepreneurs développant une activité autour des TIC et du développement durable. Les inscriptions doivent se faire sur le site www.greentic-campus.com avant le 31 décembre 2013. *Le Comité 21 soutient le concours et fait parti du jury.* [Pour en savoir plus](#)



132 rue de Rivoli - 75001 Paris
tél.: 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org - www.comite21.org - www.agenda21france.org

